

ANALYSE ÉCONOMIQUE EN RAPPORT AVEC LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE QUÉBEC 2005

Jean-Paul Gravel,
économiste et urbaniste

Le texte qui suit résume l'exposé présenté aux membres de l'Association des économistes du Québec, le mardi 25 octobre dernier, à l'ENAP.

Quoique s'adressant à des économistes, ce texte est accessible à tout électeur responsable qui veut disposer des informations requises pour poser le meilleur choix possible dans l'élection du 6 novembre prochain.

La démarche de la présentation fait appel à la théorie du choix public.

La théorie du choix public pose que les électeurs, les politiciens et les fonctionnaires tendent à maximiser leur niveau de satisfaction, tel que postulé par la théorie économique néo-classique.

Que dit la théorie néo-classique au sujet du comportement des agents économiques? Que les agents économiques sont mus par le seul principe de rationalité et qu'ils suivent donc les préceptes de *l'individualisme méthodologique*.

Voilà donc la théorie qui a guidé l'analyse que j'ai faite des programmes et des candidats dans l'élection à la mairie de Québec. Comment l'ai-je appliquée? De la façon suivante : sachant que les politiciens veulent séduire les électeurs en leur faisant des promesses de tout ordre, il est naturel, n'est-il pas, de chercher ce que, justement, selon le principe de rationalité, les électeurs recherchent en priorité dans la présente élection.

Que recherche donc l'électeur en tant qu'*agent économique rationnel* dans la présente élection ? Beaucoup de choses, évidemment, mais quoi encore ? Ne peut-on identifier les besoins types de l'électeur municipal et en dégager les enjeux particuliers de la présente élection? C'est justement ce que j'ai fait en faisant appel à la théorie de l'économie publique qui contient les principes auxquels doivent satisfaire les administrations publiques, partant, les gouvernements municipaux.

Rappelons d'abord que trois grandes branches se partagent la gestion des administrations publiques : l'affectation des ressources, la redistribution des revenus et des richesses, et la régulation de l'économie. Pour des raisons d'efficacité et d'efficience, l'affectation des ressources domine l'activité de l'administration municipale.

À la lumière de mon expérience des 30 dernières années à titre de consultant en urbanisme, j'en suis arrivé à la conclusion qu'une administration municipale doit composer avec quatre enjeux majeurs: le développement économique, la qualité de vie ou l'environnement, la recherche de la plus grande efficacité possible dans les fonctions de production locales (contrôle des coûts) et l'équité fiscale.

Ces quatre enjeux sont requis pour satisfaire l'objectif ultime de tout gouvernement municipal qui est d'optimiser le développement de la communauté et la qualité de vie des citoyens sous réserve des coûts les plus avantageux. Cet objectif est « universel ». Ce qui va varier d'une ville à l'autre, d'une élection à l'autre, ce sont les poids relatifs associés à chacun des enjeux.

Dans la présente élection, si on en juge par l'engouement pour madame Boucher, la dimension «contrôle des coûts» domine largement la scène, en raison, sans doute, du laxisme dont a fait montre à cet effet la présente administration et des enjeux fiscaux et financiers qu'implique la récente vague de fusions municipales.

l'objectif visé par l'analyse des programmes et des candidats.

Dans cette perspective, comment assurer une analyse « intelligente » des programmes et des candidats? Premièrement, en vérifiant le poids objectif des quatre enjeux de toute élection municipale; deuxièmement, en vérifiant dans quelle mesure les programmes répondent véritablement aux vrais enjeux; troisièmement, en vérifiant quel parti et quel candidat offrent les meilleures garanties de compétence pour remplir le programme proposé.

L'électeur étant supposé rationnel, il importe qu'il dispose de toute l'information économique et financière pour être en mesure de se prononcer intelligemment.

C'est ce que j'ai fait. Dans un premier temps, j'ai analysé l'évolution récente de l'économie urbaine et régionale pour en dégager les caractéristiques clés et les enjeux majeurs : ceci m'a conduit à identifier comme enjeu économique majeur le développement du secteur privé de l'économie de l'agglomération de Québec, là même où, selon moi, l'équipe au pouvoir a lamentablement failli à la tâche.

Dans un deuxième temps, je me suis penché sur les finances municipales. Pour réaliser qu'on était face à « un monstre » au sens étymologique du terme : de 2002 à 2004, la croissance annuelle des dépenses atteint 5,1% - soit 2,8% après prise en compte de l'inflation. N'eût été d'une diminution des frais financiers sur la dette en raison de taux d'intérêt particulièrement avantageux, cette croissance aurait frisé les 6,5% ! De là, l'engouement pour madame Boucher. Elle a identifié un enjeu majeur et critique que beaucoup de citoyens ont identifié mais que la gent politique a délibérément choisi de passer sous silence, tant le problème – qui n'est pas sans lien avec la sur-rémunération des employés municipaux - est énorme.

Personne, toutefois, n'a vu qu'il y avait un deuxième monstre tout aussi critique, lié, celui-là, au développement économique de l'agglomération. C'est là où le bât blesse.

Les programmes.

Très simplement, en terme de contenu, de cohérence et de mesures concrètes le meilleur programme est celui de Vision Québec; il surclasse les autres programmes. C'est, de loin, le meilleur pour le contrôle des coûts et pour le développement économique.

Finalement, en ce qui a trait à la qualité de vie et à l'environnement, Vision Québec se classe ex-aequo avec les autres partis. Reste le critère d'équité fiscale dont, curieusement, personne n'a fait état, sans doute parce qu'il s'agit là d'un aspect trop « lugubre » pour être politiquement rentable et en dépit du fait qu'une telle équité ne fasse pas l'unanimité auprès des spécialistes sur la question.

Les valeurs véhiculées par les partis et la qualité du chef.

L'analyse a fait ressortir un enjeu majeur de développement économique qui exigera, du maire et des conseillers élus le 6 novembre prochain, une action décisive et efficace auprès du secteur privé de l'économie.

De ce point de vue, seul Vision Québec donne des marques de crédibilité quant à une action efficace auprès du secteur privé de l'économie. Le RMQ a pour sa part donné la preuve du contraire : à titre d'exemple, au cours de la période de 2000 à 2004, le secteur « services professionnels et scientifiques...» est passé de 25,000 emplois à 22,000 emplois, une perte de 3,000 emplois dans un secteur critique d'activité pour la croissance de Québec.

L'ACQ est de ce point de vue inexistant, son programme étant essentiellement un programme de quartier. Madame Boucher, enfin, a multiplié les déclarations à l'effet que l'économie n'était pas du ressort d'une ville; de plus, son style de gestion n'en est pas un d'ouverture ou de dialogue. C'est d'ailleurs ce style à l'emporte-pièce qui semble séduire les électeurs, qui en ont visiblement ras-le-bol de l'absence de contrôle des dépenses municipales.

Ouverture et dialogue avec le secteur privé de l'économie sont, avec une intervention vigoureuse dans le contrôle des dépenses, les deux qualités qui seront éminemment requises pour restaurer la confiance des investisseurs privés dans les années à venir et faire appel, de façon responsable, au secteur privé de l'économie.